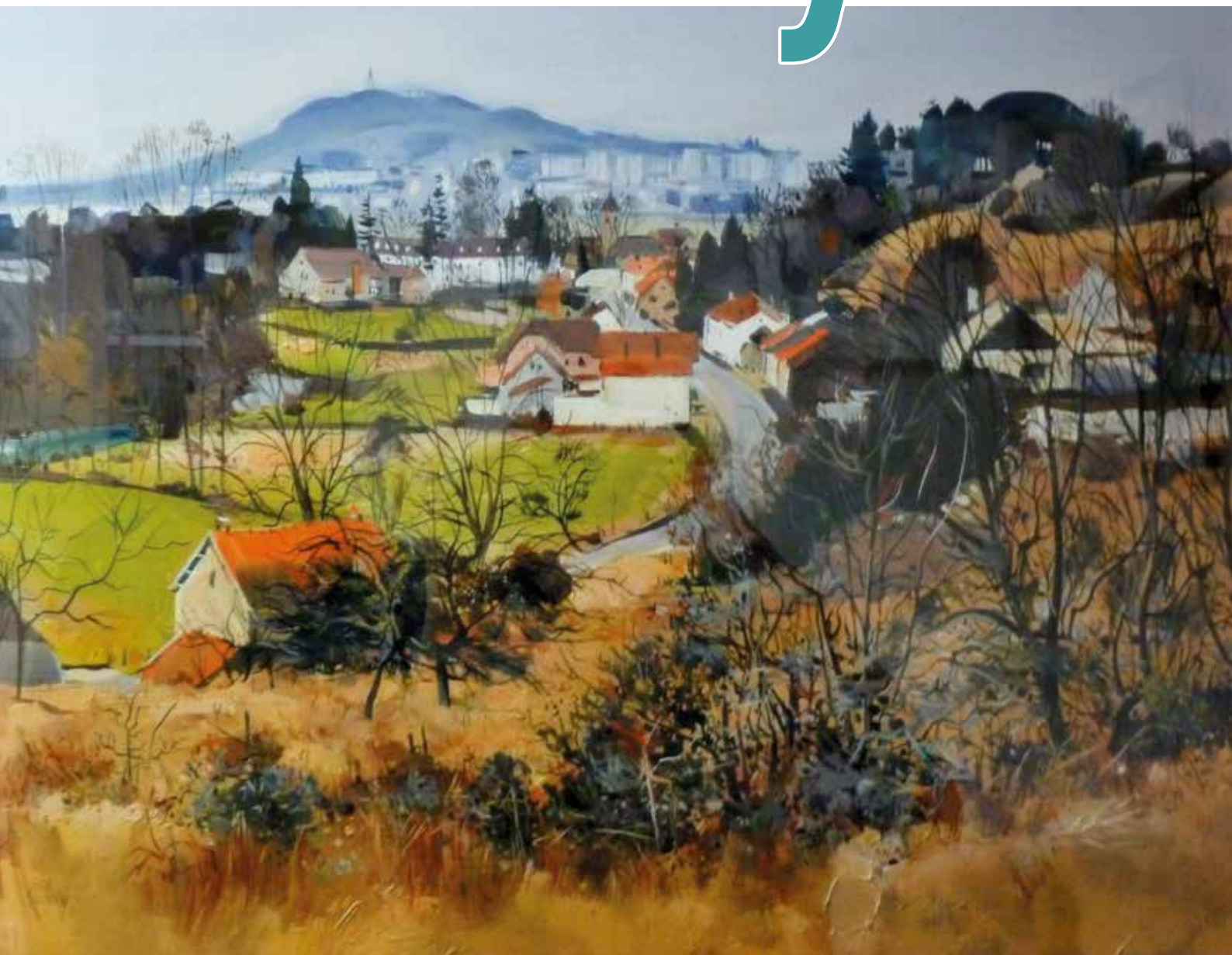


Chez vous

FÉVRIER 2017 • INFORMATIONS MUNICIPALES

à Frotey

N°100



1983-2017

Pages Spéciales

Archives

Sommaire

Le mot du maire.....	p. 5
Les séances du Conseil Municipal.....	p. 6
Finances	p. 9
Infos communales.....	p. 11
Travaux.....	p. 14
Enfance et Jeunesse	p. 15
Vie communale	p. 18
Mise à l'honneur	p. 27
Disparitions d'Andrée Millot et Michel Rondot.....	p. 30
Communication.....	p. 31
Vos démarches administratives	p. 36
N° 100 « spécial archives »	p. 39

Directeur de la publication : Jean-Marie SCHIBER

Responsable de la rédaction : Christophe TARY

Imprimeur : Imprimerie Repro System - 70000 Vesoul - 03 84 75 89 93

Date de parution : février 2017

En page 1 : Peinture de Paul Démary



à partir de
225 € TTC/mois

7 ans de garantie ou 100 000 km
Financement Hyundai à 0,99% TAEG
100 km/h max et 60 km/h min



IONIQ hybrid
L'hybride version design.

Rejoignez la Génération IONIQ.
Assistance active au maintien de voie - Contrôle de recul - Feintage d'urgence autonome
Régulateur de vitesse adaptatif - Boîte de vitesse OCT à double embrayage

HYUNDAI

COURANT AUTOMOBILES
Espace de la Motte - Vesoul - 03 84 75 20 69
www.courant-automobile.fr



ATHERME



Chauffage - Climatisation

- Entretien
- Dépannage 7j/7
- Gestion d'énergie
- Amélioration, rénovation



- Particuliers
- Collectivités
- Industries

03 84 75 84 76

**2, rue Gustave Courtois
70000 PUSEY**

La Fontaine Aux Vins

35, route de St-Loup - 70000 VESOUL

Tél. 03 84 75 41 95
www.la-fontaine-aux-vins.com

 /LaFontaineAuxVins

www.vinsminute.fr

sur 300m² : Vins fins - Vrac - Brasserie
Coffrets Cadeaux - Produits Régionaux
+ Location Salle des Fêtes



SARL TRUPCEVIC - VESOUL

**INDUSTRIELS - COMMERÇANTS
COLLECTIVITÉS - PARTICULIERS**

CONTRE LE VOL, LE VANDALISME, PENSEZ À :



**SECURITE
GARDIENNAGE
TELESURVEILLANCE**



INTERVENANTS PRÉSENTS SUR TOUTE LA FRANCHE-COMTÉ ET LA LORRAINE

**VIDÉO SURVEILLANCE - MAÎTRE CHIEN - AGENT DE SÉCURITÉ
INCENDIE SSIAP 1, 2, 3 - INTERVENTION SUR ALARME...**

**25 rue Poincaré
VESOUL**
Tél. 03 84 75 80 02
Fax : 03 84 76 82 73
site : www.sgs-sage.fr
e-mail : pc.sgs@wanadoo.fr

Mes chers concitoyens

Quelques semaines plus tôt elle n'était pas là. La voici donc entamée cette année 2017 avec un mois de janvier carte postale, froid, neige, comme le décrivaient jadis les manuels de géographie à l'école primaire.

Vous lisez à présent le 100^e numéro de votre bulletin municipal annuel "Chez nous à Froley".

Vous trouverez ici quelques extraits de ces publications, reflets de la vie quotidienne au fil du temps. Je sais que certains d'entre vous les ont tous conservés et les feuilletent de temps à autre.

Ainsi vont les saisons.

Ainsi va notre démocratie qui nous appelle, en cette période tourmentée à bris de regards, à finaliser nos questionnements par des choix politiques électoraux pour engager l'avenir des Français dans les prochaines années. Les élections présidentielles et législatives approchent, chaque citoyen a le devoir d'y participer.

Beaucoup de bonheur, une heureuse santé, voilà mes souhaits pour la nouvelle année. Que les joies l'emportent sur tout le reste, pour vous et vos familles.

Très sincèrement

Le maire
 JM Schiber

L'homme devrait mettre autant d'ardeur à simplifier sa vie qu'il en met à la compliquer
 Henri Bergson

Les séances du Conseil Municipal

Vendredi 18 novembre 2016

Communication

Le maire fait état des principales réunions qui se sont tenues au cours de la période d'octobre et novembre au sein de la commune et dans les environs de l'agglomération.

Affouage 2016-2017

Le Conseil Municipal arrête la liste des affouagistes au nombre de 30.

Assiette et destination des coupes – exercice 2017-2018

Le Conseil Municipal approuve l'assiette des coupes de l'exercice 2017-2018 dans les parcelles n° 31, 32 et 33.

SIED 70 – Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies

Après une lecture de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat d'énergies sur le périmètre de la région Bourgogne Franche-Comté, le Conseil Municipal en accepte les termes et autorise l'adhésion de la Commune de Frotey-lès-Vesoul en tant que membre au groupement de commandes ayant pour objet l'achat groupé d'énergies et des services associés.

Acquisitions de terrains – Désignation d'un représentant de la commune

En vue de l'acquisition des terrains appartenant à Monsieur LOCATELLI Marc cadastrés section ZC n°7 et 12, le Conseil Municipal désigne Christophe TARY comme représentant de la Commune de Frotey-lès-Vesoul pour signer l'acte administratif correspondant.

Aménagement de la RN19 – Promesse de vente en faveur de la DREAL

Après avoir étudié la proposition émise par la

Elles se tiennent régulièrement à un rythme mensuel. Nous vous rappelons que chaque séance reste ouverte au public. Voici pour votre information, les principaux sujets traités lors des deux derniers conseils de l'année 2016.

DREAL 70 concernant l'achat d'un terrain situé dans le projet d'aménagement de la RN19 en 2X2 voies pour une superficie de 378 m², le Conseil Municipal décide de vendre ce terrain au prix global de 117.18 euros.

CAV – Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur sa gestion

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes retraçant la gestion de la Communauté d'Agglomération de Vesoul pour les exercices 2010 et suivants.

Eau 2017 – Fixation du prix du m³

L'équilibre du budget eau fixe l'abonnement à 15 € par semestre soit 30 € pour l'année et le prix du m³ à 2 € sur lequel s'ajoute la taxe de l'Agence de l'eau pour la pollution (0.29 €), ce qui porte le prix du m³ à 2.29 €.

Pour information, la redevance unique d'assainissement désormais compétence de la CAV est composée d'une part variable de 1,82 € le m³ et une part fixe de 20.86 €.

La taxe de l'Agence de l'Eau afférente à la modernisation des réseaux de collecte est de 0,155 €/ m³

Redevance d'occupation du domaine public pour 2017

La redevance annuelle concernant le commerce ambulant est fixée à 60 € pour 2017.

CDG 70 – Contrat d'assurance des risques statutaires du personnel

Le Conseil accepte la proposition faite par la compagnie CNP Assurances par l'intermédiaire de SOFAXIS pour une durée du contrat de 4 ans avec une date d'effet au 01 janvier 2017 pour les agents titulaires ou stagiaires



Les séances du Conseil Municipal

affiliés ou non affiliés à la C.N.R.A.C.L. et autorise le Maire à signer tous les documents, certificats d'adhésion et convention résultant du contrat groupe.

Projet d'extension/rénovation du centre périscolaire

Après avoir longuement débattu sur la réalisation du projet d'extension/ rénovation du centre périscolaire, le Conseil Municipal a décidé, par vote à bulletin secret, d'émettre un avis défavorable à la faisabilité d'un tel investissement dans sa vision actuelle.

Décisions modificatives

Des opérations comptables ont été effectuées afin de procéder au règlement de factures dans le budget communal.

Mercredi 14 décembre 2016

Communication

Le Maire liste les principales réunions qui se sont tenues au cours de la période de novembre et décembre.

Ingénierie 70 – Adhésion au Pôle d'assistance informatique

Le Maire rappelle que la collectivité était adhérente au service d'assistance informatique « Magnus » mis en place par le Département. Celui-ci ne pouvant plus assurer cette assistance (Loi NOTRe – perte de la clause de compétence générale), elle sera réalisée par l'Agence Départementale INGENIERIE70 à compter du 1^{er} janvier 2017 après adhésion.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'Agence Départementale INGENIERIE70 pour la compétence d'assistance informatique et autorise le Maire à signer la convention correspondante ainsi que tous les documents s'y rapportant.

RN 57 – Déviation Est de Vesoul : Motion

Le Conseil Municipal prend connaissance du dossier de concertation de la « RN 57 - déviation Est de Vesoul ».

Ce projet permettra de réduire une partie du trafic supportée par la Commune sur la section de la RN19 qui traverse le secteur du quartier du Sabot.

Le Conseil souhaite, une nouvelle fois, appeler l'attention des pouvoirs publics sur les aspects de sécurité routière en particulier sur le secteur d'approche à l'échangeur RN57/RN19.

Confronté à l'augmentation du trafic et des flux internationaux, nationaux, et locaux, il demande, dès l'ouverture de cette nouvelle voie, l'interdiction du trafic de transit Poids-lourds sur la RN57 entre Luxeuil et Frotey-lès-Vesoul et qu'ils soient dirigés dès Luxeuil vers la RD64 à 2x2 voies en direction de Lure, puis sur les RN19 - RD919 et vice-versa.

La Commune exprime un avis très favorable sur le principe de cette déviation, elle retient le tracé de la variante B.

A l'issue de cette phase de concertation, la Commune souhaite que l'Etat lance la procédure de DUP dans les meilleurs délais afin d'inscrire les travaux au prochain contrat de Plan Etat-Région 2020/2025.

Aérodrome Vesoul-Frotey – Enquête publique sur un plan de servitudes aéronautiques

Le Conseil Municipal prend acte du dossier d'enquête publique déposé par la Direction générale de l'aviation civile du Ministère de l'Environnement sur l'élaboration d'un plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de Vesoul – Frotey et déclare que ce plan n'appelle aucune remarque particulière de sa part.

Les séances du Conseil Municipal

Personnel communal

■ *Actualisation du tableau des effectifs suite à la mise en œuvre des Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations*

Considérant la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1er janvier 2017 afin de prendre en compte les modifications réglementaires imposées par la nouvelle architecture des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale et notamment les nouvelles dénominations, le Conseil Municipal adopte le tableau des effectifs actualisé, tel que présenté par le Maire et arrêté à la date du 1er janvier 2017.

■ *Mise en place du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel*

Considérant qu'il y a lieu d'appliquer le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) aux agents de la Collectivité, le Conseil Municipal décide d'instaurer, à compter du 1er janvier 2017, l'IFSE dans les conditions indiquées dans la délibération, au profit des agents stagiaires, titulaires et contractuels de droit public justifiant d'une ancienneté de service continu d'au moins 1

an employés par la commune de FROTEY-lès-VESOUL.

Demande d'aide financière pour stage à l'étranger

Le Maire présente une demande d'aide financière formulée par une étudiante de la commune afin de valider son master en Langues Étrangères Appliquées au Commerce et aux Affaires Internationales (LEACA).

Le Conseil Municipal décide d'orienter cette dernière vers d'autres organismes plus à même de répondre à sa demande.

Décision modificative

Des opérations comptables ont été effectuées afin de procéder au règlement d'une facture dans le budget communal.

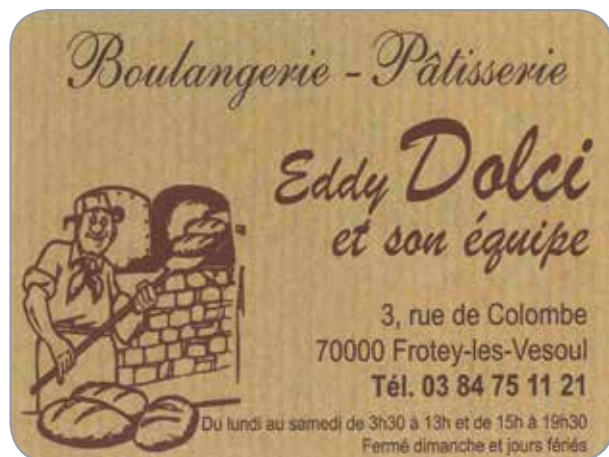
Encaissement de chèque

Le Conseil Municipal autorise le Maire à recevoir et à transmettre au comptable du Trésor pour encaissement, un chèque d'un montant de 60,00 € émis par le comptable du Trésor pour dégrèvement sur Taxe Foncière 2016.

CDG 70 – Convention cadre de mise à disposition de personnel contractuel par le service de missions temporaires

Le Maire présente la convention type par laquelle des demandes de mise à disposition de personnels contractuels à titre onéreux dans le cadre de missions temporaires pourront être adressées au CDG 70.

Le Conseil Municipal approuve la convention cadre susvisée telle que présentée par le Maire et autorise ce dernier à signer cette convention avec le Président du Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Saône ainsi que les documents y afférents.



Point sur les finances communales

Finances

Depuis à présent trois années, les finances des collectivités locales sont mises à contribution dans le cadre du rétablissement des comptes publics de l'Etat. Dans son discours de politique générale du 16 avril 2014, le 1^{er} Ministre avait annoncé un plan de réduction de la dépense publique de 50 milliards d'euros, dont 11 milliards d'euros concernent les collectivités territoriales. Cela se traduit pour les collectivités locales (communes, communautés de communes et d'agglomération notamment) par une ponction sur la dotation versée par l'Etat aux communes. Pour rappel, cette dotation appelée Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) a été créée afin de compenser l'exercice de compétences transférées par l'Etat aux collectivités.

Cette baisse de la dotation générale de fonctionnement (DGF) vient s'ajouter à la baisse de 1,5 milliards d'euros intervenue en 2014.

Les conséquences de cette mesure sur la situation financière des collectivités territoriales

Dans un rapport d'étape, des sénateurs se sont efforcés de dresser un constat objectif de la situation des 38.000 collectivités françaises concernées et formulent trois conclusions :

✓ la nécessité de redresser les finances locales ne date pas des dernières annonces du Gouvernement (en particulier pour les villes de plus de 10.000 habitants et les départements),

✓ sans mesures correctives, la baisse de 11 milliards d'euros ferait de l'impasse financière la situation de «droit commun» des collectivités,

✓ le retour des dépenses de fonctionnement au rythme de l'inflation ne suffira pas, contrairement à ce qui est annoncé dans le PLF pour 2015. Il faudra au moins réduire l'investissement local de 30 % dès 2015.

Après cette vision d'ordre général, qu'en est-il pour notre commune de Frotey-lès-Vesoul ?

Eh bien, sans aucune différence par rapport aux autres communes, Frotey subit, elle aussi, une forte baisse de sa Dotation Globale de Fonctionnement. La diminution cumulée depuis 2014 s'élève à près de 70.000 € et la ponction sera encore alourdie pour l'année 2017.

A titre d'information, cette somme constitue environ 15 % des recettes communales.



Finances

Face à cette situation sur laquelle nous n'avons aucune prise et aucune vision prévisionnelle de l'ampleur, les élus du Conseil Municipal ont décidé de rester vigilant et de mettre en place une stratégie.

Préalablement, le Conseil Municipal a confirmé l'engagement pris en ce début de mandat municipal de ne pas augmenter l'imposition locale et ainsi, ne pas augmenter les taux des 3 taxes : taxe d'habitation, taxe foncière sur le bâti et taxe foncière sur le non bâti. En effet, face à une situation déjà compliquée pour beaucoup de foyers, les élus ont choisi de ne pas faire porter un effort supplémentaire aux contribuables locaux. Sage décision pourrez-vous penser ! Il n'en demeure pas moins que le budget communal devra faire avec ces pertes de recettes importantes et pérennes.

Face à cette situation, la maîtrise des dépenses de fonctionnement reste la réponse incontournable. Cela permettant de

dégager les marges suffisantes pour un autofinancement de nos investissements courants et exceptionnels. Plusieurs actions ont déjà été menées et se poursuivront en 2017 :

- chauffage des bâtiments communaux (mise en place de système de régulation, changement de chaudière ...),
- éclairage public (régulation de l'intensité lumineuse, passage en éclairage LED pour une grande partie des lampadaires...), et réalisation d'un gros programme de changement de 211 lampadaires,
- renégociation de contrats ou de prestations (assurance, téléphonie, surveillance...) afin de limiter les surcoûts et de générer des économies,
- dépenses d'entretien matériel, bâtiment, voirie (fixation d'objectifs ou de plafonds de dépenses) afin de garder la maîtrise de nos dépenses.



BAR DE CHAMPDAMOY

Cave à bières

Notre sélection de Bières internationales

QUINCEY - 70000 VESOUL - Tél. 03 84 75 72 20



Infos communales

Visite à Trévenans des riverains de la RN19 du Lotissement du Sabot

Point sur l'avancement des mesures de limitation des nuisances RN19/RN57

Avec la décision de réaliser une protection anti-bruit le long de la RN 19 se poursuivent les étapes du projet. Les financements ayant été définitivement acquis dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région, la phase d'études a pu débuter depuis ce début d'année 2016. Pour mémoire, les engagements des financeurs sont les suivants :

- Etat : 1.5 millions d'euros,
- Conseil Départemental : 500.000 €,
- Communauté d'Agglomération de Vesoul : 500.000 €.

En fin d'année dernière, tous les propriétaires riverains ont été consultés par les services de la DREAL dans l'objectif de recueillir leur avis et suggestions. Un bureau d'étude technique en charge des opérations a été désigné depuis le mois de février 2016. Les études techniques se poursuivent sous la maîtrise d'ouvrage de la DREAL Bourgogne-Franche Comté.

Le 21 septembre dernier en accord avec la municipalité de Frotey, la DREAL a organisé une visite à Trévenans (90) afin de découvrir le long de l'A36 les différents types de dispositifs anti-bruit mis en œuvre.

C'est donc une trentaine de riverains, accompagnés de Christophe TARY, 1er Adjoint et de Benoît SAUVAGE, Conseiller Municipal, qui se sont rendus aux abords de l'A36. Accueillis par le Maire de Trévenans et par l'équipe projet (DREAL, bureau d'études, architecte, acousticien, représentant de la Société d'Autoroute), les visiteurs ont pu découvrir les différents types de protection acoustique existants, poser toutes les questions et être informés des prochaines étapes du projet.

Prochaine étape en début d'année 2017, avec la présentation des esquisses du projet.

En parallèle, Christophe TARY a informé les riverains de la demande de baisse de la vitesse à 70 sur la portion de la RN19 qui traverse la commune. Un courrier en ce sens a été adressé à Mme la Préfète de Haute Saône et au Directeur de la Dir Est.

VESOUL ELECTRO DIESEL

Distributeur Pièces Automobiles, Poids Lourds et Industrie.



VOTRE SPECIALISTE DIESEL

Rue Victor Dollé - Parc d'Activités Technologia - 70001 VESOUL CEDEX
03 84 75 63 01 - vesoul.electro.diesel@gmail.com - www.vesoul-electro-diesel.fr

Infos communales



Affouage 2016-2017

L'affouage est une particularité du code forestier qui donne la possibilité à un conseil municipal de réserver une partie des bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants. Cette pratique est supervisée par l'ONF qui délivre chaque année une ou plusieurs parcelles à travailler.

Pour cette saison trente personnes se sont inscrites pour bénéficier d'un lot. Les parcelles

21 et 23 de la forêt communale ont été partagées en autant de surfaces à nettoyer par les affouagistes. Par ailleurs chacun se verra attribuer à part égale des houppiers (têtes d'arbres abattus pour la vente)

La taxe d'affouage a été fixée pour cette année à 60€. Les garants désignés pour contrôler le bon déroulement des opérations sont Benoît Sauvage, Michaël Pernot et Jean-Marc Javaux.



Suppression des phytosanitaires sur l'espace public

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (TEPC) qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1^{er} janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

Pour votre information, il faut savoir que la commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1^{er} janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

La pollution des eaux par les pesticides s'est généralisée sur l'ensemble du territoire. L'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités et les particuliers y est pour beaucoup. Le désherbage, à l'aide de ces

produits, des surfaces à proximité des zones d'évacuation des eaux (caniveaux, fossés, avaloirs d'eaux pluviales) présente un risque élevé de pollution par ruissellement. A Froty-lès-Vesoul, 35% des surfaces traitées sont concernées. En 2017, la commune s'engage à supprimer l'utilisation des pesticides dans l'espace public et notamment sur la voirie. A la place d'une éradication systématique des herbes, c'est une gestion différenciée du territoire communal qui va être mis en place. Les alternatives au désherbage chimique seront non seulement mécaniques ou thermiques mais aussi par le réaménagement d'espaces tel le fleurissement de pieds de murs par des plantes vivaces. Ceci veut dire qu'il faudra accepter temporairement un paysage visuellement moins attractif. L'herbe sera donc plus présente dans notre village et il ne s'agira pas d'une négligence de nos employés communaux mais de notre engagement à réduire les pesticides pour le bien de tous.



Jours d'ouverture du secrétariat – Modification

A compter du 21 février 2017, le secrétariat de Mairie sera fermé au public les mardis après-midi.

Infos communales



Attention : Trop c'est trop

De plus en plus d'automobilistes prennent la liberté de stationner délibérément sur le trottoir au détriment de la circulation piétonne, ce qui n'est plus tolérable, particulièrement à l'intérieur de l'ancien

village dont les rues supportent un fort trafic routier.

J'appelle à un respect du Code de la Route, et à un retour rapide au civisme de chacun avant de solliciter l'intervention de la Police.

Radar pédagogique

Le radar pédagogique de l'Avenue de l'Ancienne Mairie relève la vitesse de chaque véhicule 24 h/24.

Les statistiques mensuelles présentées ci-dessus (un mois par trimestre) vous per-

mettront de juger vous-même de son utilité et de son rôle préventif.



Février 2016

Jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29
Nbre de véhicules	2397	2485	2496	2507	2568	1931	1291	2414	2497	2573	2598	2597	1813	1303	2285	2410	2407	2504	2447	1689	1272	2336	2358	2443	2317	2451	1780	1341	2413
Vitesse maximum	70	77	77	75	80	91	72	77	68	95	73	82	69	76	73	72	84	76	75	77	96	76	69	77	70	72	72	84	77
Vitesse moyenne	49	49	49	49	49	48	49	49	49	49	50	49	48	49	49	50	50	50	49	48	49	49	49	49	49	49	49	49	49
Nbre de véhicules vitesse > 50 Km/h	1051	1129	1174	1217	1171	792	565	1132	1166	1182	1270	1164	724	546	1085	1186	1186	1219	1187	688	537	1099	1064	1176	1065	1175	806	587	1139
Nbre de véhicules vitesse > 70 Km/h	1	3	4	4	3	3	1	1	0	4	5	5	0	1	2	5	3	7	2	2	4	1	0	5	1	3	2	4	3

Mai 2016

Jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Nbre de véhicules	1322	2622	2706	2792	1750	2402	1908	1547	2649	2773	2848	2688	2811	1999	1420	1462	2679	2714	2324	2787	2018	1479	2529	2645	2720	2785	2846	2079	1607	2521	2664
Vitesse maximum	70	87	81	87	84	76	88	85	77	78	81	73	84	80	89	79	90	100	82	89	89	94	78	86	84	83	80	92	88	73	69
Vitesse moyenne	49	49	49	49	48	49	49	49	49	49	50	49	49	49	49	49	49	49	48	49	49	49	49	49	49	49	49	48	48	49	49
Nbre de véhicules vitesse > 50 Km/h	591	1202	1315	1355	715	1175	858	721	1297	1363	1396	1210	1337	896	613	643	1216	1257	1008	1371	874	617	1186	1158	1199	1076	1300	846	595	1177	1238
Nbre de véhicules vitesse > 70 Km/h	1	9	6	11	10	4	11	8	5	7	7	2	7	5	6	5	9	5	5	4	8	5	2	7	7	4	8	4	3	1	0

Juillet 2016

Jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Nbre de véhicules	2678	2090	1623	2589	2730	2770	2694	2806	2048	1415	2595	2590	2665	1391	2442	1910	1494	2492	2680	2653	2731	2534	1905	1395	2415	2547	2349	2419	2598	1842	1409
Vitesse maximum	131	95	87	78	86	82	79	93	93	85	84	89	77	71	83	94	80	92	83	78	78	77	80	79	82	89	84	91	106	79	80
Vitesse moyenne	49	48	49	50	49	50	49	50	49	49	49	49	49	49	49	49	49	50	50	50	50	49	49	48	49	49	48	49	49	48	
Nbre de véhicules vitesse> 50 Km/h	1324	873	722	1300	1288	1399	1329	1418	917	688	1244	1166	1296	640	1179	800	660	1292	1339	1378	1376	1205	847	597	1152	1241	991	1096	1257	810	527
Nbre de véhicules vitesse> 70 Km/h	6	8	6	5	9	9	5	14	8	2	7	6	3	3	9	9	6	2	9	14	7	5	5	5	5	8	10	12	13	6	3

Novembre 2016

Jours	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
Nbre de véhicules	1529	2545	2746	2756	1907	1243	2538	2620	2722	2791	1359	1822	1369	2508	2673	2665	2697	2683	1804	1311	2538	2601	2627	2662	2865	1884	1290	2491	2675	2634
Vitesse maximum	85	78	89	70	70	79	81	84	84	81	72	80	75	76	79	86	75	71	73	80	84	71	80	75	79	74	85	73	81	82
Vitesse moyenne	48	49	49	49	48	48	49	49	49	49	48	48	48	49	49	49	48	48	48	48	48	48	49	49	49	48	49	49	49	49
Nbre de véhicules vitesse > 50 Km/h	613	1153	1239	1279	797	524	1136	1183	1232	1269	541	731	586	1193	1267	1225	1172	1188	738	514	1085	1121	1170	1178	1227	773	567	1149	1226	1210
Nbre de véhicules vitesse > 70 Km/h	7	2	5	3	1	3	6	6	6	4	1	4	1	2	7	2	1	1	3	4	5	1	7	6	4	5	7	1	7	3

Travaux

La création d'un second vestiaire



Le bâtiment vestiaire dont la construction date de 1980, de par sa vétusté et sa superficie restreinte ne répondait plus aux normes fédérales, sanitaires et d'accessibilité, d'où la nécessité de procéder à sa rénovation.

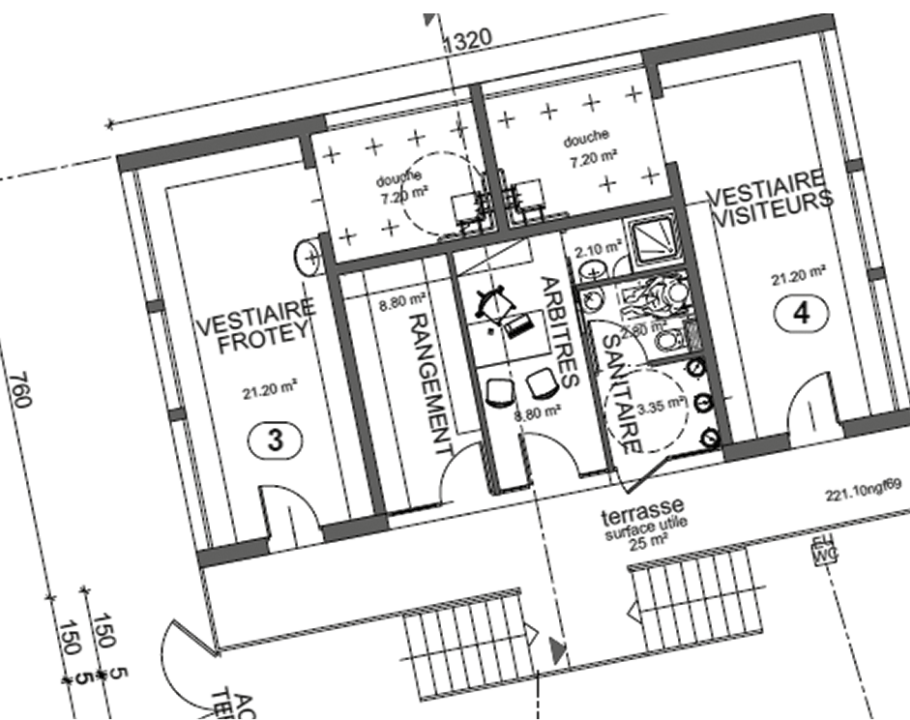
A cet effet, un comité de pilotage a été constitué afin d'assurer la gestion et le suivi de ce projet avec l'appui du District de la Haute-Saône

En raison de la charge financière importante des travaux, le Conseil Municipal a décidé de les scinder en deux tranches :

- la création d'un deuxième bâtiment à usage de vestiaires,
- la rénovation du vestiaire existant avec création d'un club house.

→ avec un élément à prendre en compte, la localisation en zone rouge du PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation), majorant le coût de l'opération.

Après obtention des subventions sollicitées, les travaux de construction du nouveau vestiaire ont été engagés et finalisés en novembre 2016.



Pompes Funèbres - Marbrerie
Jeanmougin

Maison funéraire - Salons climatisés

88 rue Baron Bouvier - 70000 VESOUL - 03 84 96 06 07

- Transport de corps (avant et après mise en bière)
- Caveaux
Monuments
Articles funéraires
- Organisation d'obsèques
- Contrat obsèques
- Toilette mortuaire



Enfance et Jeunesse

Noël de la micro-crèche le 15 décembre 2016.

Un volet important de la politique municipale concerne les actions menées en faveur de l'enfance, la jeunesse et le soutien à la parentalité, sous diverses formes d'où des efforts importants de conduite de projets et de mobilisation de fonds financiers, toutefois dans la limite des moyens de la commune, avec une volonté d'associer toutes les parties prenantes.

Le Pôle Enfance/Jeunesse, situé Place Marcel Rozard regroupe :

- la micro-crèche,
- le groupe scolaire, écoles maternelle et élémentaire,
- le centre d'accueil périscolaire

Petite enfance

La micro-crèche ouverte depuis le 2 septembre 2013 accueille dix enfants de moins de trois ans.

La prise en charge des enfants est assurée du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, en continu avec 5 semaines de fermeture (une semaine à Noël, une semaine en Avril et 3 semaines en Août).

La municipalité en a confié la gestion à

l'ADMR par délégation de service public, renouvelée en septembre 2016, pour une durée de trois ans, soit jusqu'en Août 2019.

Des travaux d'extension du bâtiment financés en partie par la CAF et finalisés en 2016 ont permis de conforter et renforcer un service de qualité apprécié des enfants et des parents, telle que la fourniture des repas et des couches, la facturation aux parents du seul reste à charge après déduction des prestations pour frais de garde.

La municipalité bénéficie d'une subvention annuelle, dans le cadre d'un contrat Enfance-Jeunesse signé avec la CAF, assorti d'engagements de qualité qui permet de couvrir une partie des dépenses de fonctionnement de la structure.

Une commission composée des représentants de la municipalité, de l'ADMR et des parents se réunit trois fois dans l'année et veille au bon fonctionnement de la structure.

La réunion annuelle d'informations des parents organisée par la responsable de la crèche s'est tenue le 6 octobre 2016, dans la joie permettant des échanges fructueux entre parents, représentants de la municipalité et gestionnaires de la crèche.



VESOUL AUTOMOBILES

Spécialiste réparateur 4x4 depuis plus de 20 ans

**PARC OCCASIONS TOUTES MARQUES
VEHICULES D'IMPORTATION**

UNIQUE EN HAUTE-SAÔNE



Spécialiste des marques



6 avenue de l'ancienne Mairie - 70000 FROTEY-LES-VESOUL - Tél. 03 84 75 59 00
contact@vesoulautomobiles.fr - www.vesoulautomobiles.fr

Enfance et Jeunesse



Noël de l'école élémentaire le 9 décembre 2016.

Scolaire et périscolaire

Les écoles

Le nombre d'enfants scolarisés à Frotey à la rentrée de septembre 2016 est de 106 élèves. Le groupe scolaire comprend deux écoles et huit classes :

- école maternelle : 34 élèves
- école élémentaire : 72 élèves

Un effectif en légère baisse (109 élèves à la rentrée 2015), diminution qui concerne l'école maternelle et qui peut s'expliquer par une diminution des naissances ces dernières années (12 en 2014, 11 en 2015), avec toutefois un élément positif à prendre en compte, la reprise des naissances en 2016, de façon significative.

- 19 en 2016, soit + 73 % par rapport à 2015.

Cette évolution est en corrélation avec un nombre d'habitants en constante augmentation :

- 1.374 en 2011, 1.450 en 2016, 1.471 en 2017, soit + 7%.

L'enseignement est assuré par cinq professeurs des écoles dont une directrice de l'école maternelle et un directeur de l'école élémentaire.

A la rentrée 2017, à l'issue d'un projet conduit en concertation avec la municipalité, la directrice de l'école maternelle et l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, la pré-scolarisation des enfants âgés entre deux et trois ans sera admise dans la limite des possibilités d'accueil de l'école maternelle. Pour plus de renseignements, les parents intéressés sont invités à entrer en contact avec la directrice de l'école maternelle.

Le centre d'accueil périscolaire

L'animation du centre d'accueil périscolaire est assurée par la Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Saône (FOL70), sur délégation renouvelée pour l'année scolaire 2016-2017 par la municipalité.

Une directrice et une équipe de 10 animateurs assurent l'animation :

- des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), instaurés par la réforme des nouveaux rythmes éducatifs depuis la rentrée scolaire de septembre 2014.
- de l'accueil périscolaire habituel : matin, midi et soir, du lundi au vendredi.

Les Temps d'Activités Périscolaires

Dans le cadre d'un Projet Éducatif Territorial (PEDT), signé en octobre 2014 en relation avec le Directeur Départemental des Services de l'Éducation Nationale, les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) se déroulent le vendredi après-midi sur une durée de trois heures de 13h30 à 16h30.

Afin de permettre à tous les enfants de bénéficier de ces activités socio-éducatives et culturelles, facteur d'épanouissement, la municipalité a fait le choix de la gratuité des nouvelles activités périscolaires.

Il en résulte un taux de participation élevé : 82 élèves en moyenne, soit 78% des élèves des écoles maternelle et élémentaire, participant à ces activités du vendredi après-midi.

L'accueil périscolaire

Cet accueil est payant avec une tarification modulée selon les ressources des familles, en fonction du quotient familial.

Les horaires d'accueil :

- le matin (du lundi au vendredi) : de 7h30 à 8h30



Visite du château de Villersexel.



Goûter intergénérationnel à la maison d'accueil Ages et Vie.

Enfance et Jeunesse

- le midi avec repas (lundi, mardi, jeudi, vendredi) : de 11h30 à 13h30
- le midi sans repas (du lundi au vendredi) : de 11h30 à 12h30.
- le soir (lundi, mardi, jeudi et vendredi) : de 16h30 à 18h15

Un nombre moyen d'enfants en constante augmentation :

- matin : 17
- midi sans repas : 10
- midi avec repas : 40
- soir : 19 élèves

Parmi les activités, une aide aux devoirs est possible les lundis et jeudis de 17h à 17h30.

De même, depuis la rentrée 2016, un Contrat Local d'Appui à la Scolarité (CLAS) conclu avec la CAF dans le cadre du soutien à la parentalité permet un accompagnement des enfants pour lesquels un besoin a été identifié, en impliquant les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants.

- le jeudi de 16h30 à 18h : temps récréatif et goûter de 16h30 à 17h, aide aux devoirs de 17h à 17h30, temps ludique de 17h30 à 18h.

Que ce soient pour les TAP ou durant le temps d'accueil périscolaire, les activités sont très diversifiées :

- protection de l'environnement, numérique, sport, initiation aux langues étrangères, théâtre, travaux manuels, visites culturelles (musée Garret...), lien intergénérationnel... sans oublier les temps de repos pour les élèves de l'école maternelle.

Pour illustration, les enfants ont réalisé une banderole pour les championnats de France de

cyclisme qui se sont tenus en Juin. Une visite a été organisée au château de Villersexel en février et durant la « semaine bleue », début Octobre, les enfants de 3-6 ans se sont rendus à la maison d'accueil « Ages et Vie » pour partager un goûter chaleureux avec les résidents, rencontre très appréciée de tous.

Il est à noter que les directeurs des écoles et du centre d'accueil périscolaire sont soucieux d'instaurer une complémentarité entre les temps scolaires et périscolaires.

La très forte hausse de fréquentation du centre d'accueil périscolaire se heurte à une insuffisance des locaux principalement en termes de superficie et de fonctionnalité.

La municipalité a bien pris en compte cette problématique et a engagé un projet de rénovation et d'extension du centre d'accueil périscolaire. Ce projet qui n'a pu débuter fin 2016 en raison de son coût n'est toutefois pas stoppé. Reporté, il fera l'objet d'un réexamen en 2017. En attendant, la municipalité a pris les mesures nécessaires pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions : mise à disposition d'une salle supplémentaire équipée pour la restauration des enfants, utilisation des espaces de l'école maternelle (salles de motricité et de sieste, préau extérieur).



Vie communale



Animations et Associations

La commission Animation de la Vie Locale de la municipalité a pour finalité d'apporter sa contribution au bien-vivre des habitants de la commune par l'organisation de manifestations favorisant les rencontres, les échanges, la convivialité, en partenariat et en complémentarité du rôle très important et actif des associations du village.

Le CLAM « Comité Local Associations Municipalité »

Ce comité est constitué des présidents des douze associations du village et des membres de la commission « Animation de la Vie Locale » de la municipalité.

Il s'est réuni à quatre reprises en 2016 dans une synergie constructive et conviviale, avec un projet phare, la préparation de la deuxième édition de « Frotey en Fête ».

Cette manifestation s'est tenue le 2 Juillet avec un programme riche et varié incluant deux temps forts : le tournoi annuel de football et l'animation festive.

Le tournoi annuel de foot organisé par l'Union Sportive de Frotey :

- tournoi réservé aux jeunes de 11 et 13 ans,

- 35 équipes sur le week-end, dont 3 équipes de Gerlingen et 2 équipes régionales féminines, soit 420 joueurs.

L'animation festive assurée par les sociétés OSPROD et Skyfall, dès le début d'après-midi pour se terminer tard dans la soirée.

- Randonnée découverte de la Réserve Naturelle du Sabot, exposition sur « La vie des Harkis en Algérie », voitures anciennes de l'association Nostalgie 70, spectacle Star Wars, découverte du cirque pour les enfants, danses, zumba, groupe de musiciens, apéritif gratuit, repas Paëlla avec jeux et lots à gagner, feux d'artifice et feux de la Saint-Jean, bal populaire avec DJ.

Un public venu nombreux pour cette fête, fruit d'une forte mobilisation avec le soutien des commerçants du village, des associations, du Conseil Départemental, de la CAV, de l'Est Républicain par la remise de différents lots, bons cadeau ou d'achat.

Et la perspective d'une 3^{ème} édition en 2017, le **samedi 1^{er} juillet 2017**, réservez cette date.

Joël MOINE
MOTOCULTURE

VILLERS-LE-SEC
70000 VESOUL
03 84 75 57 41



Le concert de Noël à l'église le Samedi 17 décembre.

Vie communale

Festival Jacques Brel – Concert gratuit de Dalèle – Dimanche 25 septembre



Dans le cadre du festival Jacques Brel, en partenariat avec le Théâtre Edwige Feuillère, la municipalité a eu l'opportunité d'accueillir une artiste de renommée, premier prix

du Concours Jeunes Talents.

Ce concert s'est déroulé dans la salle du Point Habitat Jeunes.

Un public séduit par un répertoire original et rythmé avec accompagnement guitare, saxophone et accordéon.

Le concert de Noël à l'église – Samedi 17 décembre

La Chorale « La petite Fugue » composée de 36 choristes, hommes et femmes, dirigée par Yves Martin et Laurent Chevalier a ravi le public, venu nombreux.

Ce concert gratuit a été consacré à des chants de Noël. Plébiscité, le chef de chœur a prolongé le concert en reprenant trois titres et en faisant chanter toute l'église.

La quête au profit du Téléthon a permis de récolter 560 euros.

Le concert de 2017 est prévu **dimanche 10 Décembre**, date à réserver.

La vie sportive

L'Union Sportive de Frotey présidée par Laurent Garnier assure la gestion du club de football, club très actif avec un nombre de licenciés en constante augmentation (**173 licenciés encadrés par 28 dirigeants**).

Pour l'association, l'année 2016 a été marquée par trois événements :

- créée en 1941, l'association la plus ancienne du village a fêté son 75ème anniversaire à l'occasion de « Frotey-en Fête »,
- la concrétisation de la 1^{ère} tranche du Projet « création d'un second vestiaire » (voir rubrique « Travaux »)
- la constitution et l'adhésion à un groupement de jeunes.

Groupement de Jeunes Frotey-Colombe

L'Union Sportive de Frotey-lès-Vesoul et le Football club de Colombe-lès-Vesoul ont décidé par convention avec l'accord du District de Football de la Haute-Saône de constituer un groupement de clubs de jeunes, dénommé « **Groupement de Jeunes Frotey-Colombe** ».

Ce rapprochement bénéfique avec un club voisin a pour objet d'offrir aux jeunes qui le souhaitent la possibilité de pratiquer le football dans de bonnes conditions et de développer la pratique de compétition en mutualisant les moyens : équipements, dirigeants et animateurs.

Ce groupement englobe les équipes masculines et féminines avec un nombre total 221 licenciés.

Le Club demeure l'identité d'appartenance, le groupement est une identité de compétition. Les joueurs restent licenciés au sein de leur club d'appartenance et sont autorisés à jouer au sein des équipes du groupement. Le groupement n'a pas d'incidence sur les subventions qui demeurent allouées par leurs financeurs respectifs.

Un comité de suivi réunissant les représentants de la municipalité et des deux clubs a été constitué.

Vie communale



Club des Anciens

*Le Président et les membres
de l'Association souhaitent
à tous une joyeuse année 2017
ainsi qu'une bonne santé.*

En 2016, nous avons été éprouvé par les décès de : Ghislaine BILLOTTET, Andrée MILLOT (notre ancienne présidente), Paul LALLEMAND (Lure), grand fêru de notre bibliothèque et dernièrement Michel RONDOT et André JEANNOUTOT.

Nos activités :

14 Janvier : **Galette des rois**

12 Février : **Assemblée générale** avec apéritif à la Mairie suivi d'un repas dansant avec l'ami « Daniel » au PHAJ.

17 Mars : **Repas avec le chevreuil** offert par l'ACCA de Frotey. Ce repas très apprécié récompense les bénévoles et participants fidèles au club le jeudi.

14 Avril : Car complet pour un menu « **grenouilles** » aux Jardins Gourmands de Pesmes.

Journée festive où les papilles « s'en sont données à cœur joie ».

15 Septembre : **Sortie à THONS (Vosges)**, ancien couvent où la visite a été commentée par un moine « gai luron » et le repas servi par des sœurs « endiablées » (photo ci-dessous).

20 Octobre : **Journée à la Parenthèse** où chacun a apprécié le repas dans la bonne humeur.

19 Novembre : **Beaujolais** nouveau chez TRUPCEVIC suivi du pain d'épices de la Sainte-Catherine à la Maison des Associations.

26 Novembre : **La célèbre cancoillotte** a réuni 33 convives au son de l'harmonica de Colette qui a entraîné l'assemblée à pousser la chansonnette.

Les bûches de Noël et la distribution de chocolats ont clôturé l'année.

*Le Président,
André MYOTTE*



 **SSANGYONG**

COURANT AUTOMOBILES

Espace de la Motte - 70000 Vesoul

03 84 75 20 69

www.ssangyong.fr



Visite d'entreprise S.A.H.G.E.V de Gevigney-Mercey.

Vie communale



Association des Habitants du Sabot

En ce début d'année 2017, la Présidente et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux.

Au cours de l'année 2016, les adhérents, leurs parents et amis, se sont retrouvés avec grand plaisir à l'occasion d'activités diverses :

- **Galette des Rois le 7 Février** : Dégustation de la traditionnelle galette suivie d'un loto doté de nombreux lots puis de jeux de société pour les plus « couche-tard », le tout accompagné de bolées de cidre dans une très bonne ambiance.

- **Fête des voisins le 17 Juin** : Cette année, le ciel ne nous a pas été favorable et nous avons dû annuler avec regret cette manifestation habituellement si conviviale et dynamique.

- **Visite d'entreprise le 14 Septembre** : C'est l'entreprise S.A.H.G.E.V de Gevigney-Mercey qui nous a ouvert ses portes ; cette entreprise, spécialisée dans la conception et la fabrication de vérins hydrauliques, livre les plus grands constructeurs mondiaux dans l'industrie agricole, la manutention ou dans les secteurs de l'environnement et du matériel mobile.

Visite très intéressante et instructive suivie d'un déjeuner au restaurant du village (cf photo ci-dessous les participants sont bien attentifs aux explications du guide).

- **Sortie pédestre le 18 Septembre** : Malgré une météo très défavorable, quelques courageux ont néanmoins bravé la pluie et ont parcouru le circuit des « pierres percées » autour de Traves, Bucey les Traves, Aroz. Puis, nous nous sommes retrouvés nombreux au Restaurant de l'Embarcadère à Traves pour les agapes.

- **Lundi 14 Novembre** : Les adhérents de l'Association ont pu bénéficier d'une réactualisation de leurs connaissances en matière de sécurité routière et Code de la Route ; cette formation, fort intéressante, était dispensée par le responsable de la Prévention Routière de la Haute-Saône.

- **Samedi 26 Novembre** : Une trentaine de convives se sont retrouvés au restaurant Le St Jacques autour d'un excellent repas dans une ambiance amicale ; un petit entraînement avant les fêtes...

A nouveau un grand merci pour votre fidélité.

La Présidente, Christine SAUVAGE



SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE

Un Contrôle de pros, le Conseil en plus

Accès à tous véhicules :
utilitaire, camping-car, 4x4, ...

www.vesoulcontroleautomobiles.securitest.fr

Ouvert tous les jours de 7h00 à 19h00
Sans interruption
Sauf le jeudi et samedi de 7h00 à 12h20
et de 13h20 à 18h00
Sans rendez-vous

6, avenue Mairie
70000 Froty Les Vesoul
Fax 03 84 76 38 20

VESOUL CONTRÔLE AUTOMOBILES

03 84 76 02 06

Entreprise indépendante affiliée au réseau SECURITEST



médical

ePagesJaunes

Vie communale



Médaille du Combattant Volontaire remise à Guy Défendi.

Fédération des Anciens Combattants

En ce début d'année 2017, le Président et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux.

L'année 2016, la section a été éprouvée par le décès de Ghislaine BILLOTTET, participante active à toutes nos manifestations en compagnie de son mari René, porte-drapeau.

Trois expositions ont été présentées par la section :

- Du 6 au 9 mai à l'Hôtel de Ville de Vesoul, sur la vie des Harkis en Algérie,
- Le 2 juillet également sur les Harkis, à la Mairie de Frotey,
- Du 14 au 16 novembre à l'école élémentaire de Frotey, « la Grande Guerre 14/18 » sous la res-

pensabilité du directeur Daniel Koslowski.

La cérémonie du 11 novembre a rassemblé beaucoup de monde Place du Souvenir. A cette occasion, la médaille du Combattant Volontaire a été remise à Guy Défendi, ancien de la guerre d'Afrique du Nord. Sincères félicitations.

Les enfants des écoles ont clôturé cette cérémonie en chantant la Marseillaise.

La prochaine assemblée générale est programmée mi-février, chaque adhérent en sera informé.

Dans l'attente de nous retrouver, une pensée pour nos malades et ceux qui ont été dans la peine au cours de l'année écoulée.

Le Président, Louis TERREAUX

Association Communale de Chasse Agréée

A Frotey le plateau du Sabot et la falaise sont en réserve naturelle. Dans ce milieu tranquille une compagnie de sangliers et de cochongliers ou hybrides se sont installés, causant des dégâts sur les pelouses et dans certains vergers jouxtant la falaise.

Avec l'accord de la Préfecture deux battues de décantonnement avec tirs ont eu lieu les 11 décembre et 8 janvier, encadrées par deux lieutenants de louveterie. Malgré les mauvaises conditions climatiques un sanglier et deux hybrides ont été prélevés. Il est très important d'éliminer ces animaux pour conserver la race sanglier ou « sus scrofa ».

Les dégâts causés par le sanglier : le sanglier joue un rôle positif dans l'équilibre forestier, en effet, ses boutis labourent et aèrent le sol et peuvent favoriser la germination des semences. Sa consommation de rongeurs et de

larves d'insectes xylophages contribue également à l'équilibre biologique du milieu.

Les lieutenants de louveterie sont des personnes privées, collaborateurs bénévoles de l'administration, ils sont nommés par le Préfet du département sur proposition du Directeur Départemental des Territoires et sur avis du Président Départemental des Chasseurs.

Le Président, Pascal PAUL





Anciens Présidents de l'Union Sportive de Frotey.

Vie communale

Union Sportive

2016 fût une année encore riche et très évolutive pour l'US FROTEY.

Suite à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 24 juin le bureau a été élu. Laurent GARNIER a été réélu président et Claude BILLOD vice-président. Le secrétaire et secrétaire-adjoint seront Xavier MOUGIN et Julien GLATZ. La trésorerie sera confiée à Jean-Michel BILLERY.

Par soucis d'évolution, cette année a vu la création du Groupement Jeunes Frotey Colombe. Cette mise en commun des effectifs allant des U07 aux U18, regroupe 176 licenciés. Tous ces joueurs permettent de former 2 équipes U7, U9, U11, U13 et U15 et une équipe U18, U09f, U12f, U15f, U18f. Si pour les plus jeunes la compétition n'est pas de mise, nous espérons voir nos équipes U15 et U18 jouer les premiers rôles de leur championnat.

Les 2 équipes seniors regroupent 37 licenciés. L'équipe A qui évolue en 2^{ème} division devrait se maintenir dans le haut du tableau et nous espérons voir l'équipe B monter en 3^{ème} division.

L'US compte aujourd'hui 28 dirigeants pour encadrer ces joueurs. Sachant que ces bénévoles sont la colonne vertébrale du club, nous souhaiterions augmenter leurs nombres. Toutes les personnes disposant d'un peu de temps et de connaissance footballistique peuvent rejoindre cette équipe soudée en contactant le 06 43 96 06 66 ou le 06 32 11 09 02.

En dehors de toutes les manifestations habituelles (loto, pétanque,...), le grand rendez-vous de l'US pour cette saison sera encore son grand tournoi U11 et U13. Désormais célèbre la 6^{ème} édition de ce tournoi aura lieu **les 1^{er} et 2 juillet 2017**. Ce tournoi a rassemblé

l'année dernière 30 équipes dont deux équipes de GERLINGEN. Nous espérons retrouver nos amis allemands cette année et rassembler encore plus de joueurs.

A l'aube de cette nouvelle année toutes nos pensées sont tournées vers deux figures incontournables de notre club qui viennent de nous quitter. Pierre LEGENDRE décédé le 14 octobre 2016 et Michel RONDOT décédé le 3 janvier 2017 étaient deux piliers de notre association. Une page se tourne mais nous n'oublierons jamais tout ce que vous avez fait pour nous, pour eux. Merci

Le Président ainsi que l'ensemble des bénévoles profitent de cet article pour remercier le Maire et l'ensemble de la municipalité pour la livraison de ce superbe vestiaire indispensable à la progression du club.

Merci également aux ouvriers communaux qui œuvrent sans relâche pour l'entretien des infrastructures.

Bonne et heureuse année 2017 à tous les frotéens et frotéennes.

Le Président, Laurent GARNIER

23



Tél. 03 84 75 54 00 - Fax. 03 84 75 38 27
accueil@dactylbureau.fr



Particuliers & Professionnels

3 magasins sur votre secteur :

- Vesoul, Espace de la Motte
- Héricourt, 2 rue des arts
- Lure, 22 Avenue Carnot

Papeterie

Bureautique

Scolaire

Potocopieur

Mobilier

Vie communale



Céphalanthère blanchâtre
(*Cephalanthera damasonium*)
(RN Sabot, cliché Christian Chirio)

En début d'année 2016, un nouveau et important chantier de restauration écologique et paysagère a été mené par les agents communaux, la Maison familiale d'Ailleவில், ainsi que des bénévoles, Christian Oudot (stagiaire), et les salariés de la Réserve. Il s'agissait de réaliser un deuxième corridor écologique dans les « Pins Rénet » d'axe nord-sud, afin de reconnecter les pelouses communales du versant ouest avec celles du plateau oriental.

Malgré un printemps frais, la floraison des orchidées fut satisfaisante, y compris pour les espèces de sous-bois comme la Céphalanthère blanchâtre. Mais, les effectifs de papillons de jour furent très bas en raison de l'humidité excessive.

Par comparaison avec une unique observation en 2015 sur la Réserve, ce fut au contraire une explosion en 2016 des effectifs de la Pyrale du buis (espèce de papillon asiatique invasive), avec des centaines d'individus en sep-

Des nouvelles de la Réserve Naturelle du Sabot

tembre. L'impact sur les buis fut limité, mais qu'en sera-t-il en 2017 ?

Notons l'arrivée en mai d'un nouveau garde-technicien (salarié LPO Franche-Comté) sur la Réserve, Pascal Philip. Il remplace Christophe Morin, garde depuis 2009, que nous remercions vivement.

La DREAL Bourgogne-Franche-Comté a confié à Tristan Gruson une deuxième mission de 4 mois (après celle de 2015) pour poursuivre la synthèse des informations de faune et flore sur la zone pressentie pour l'extension de la Réserve, et contacter les propriétaires et autres partenaires concernés par ce projet (dont les agriculteurs, chasseurs, aéroclub, ...). Ce dossier va poursuivre son cheminement positif par la concertation, avec diverses étapes, avant une enquête publique.

Hugues PINSTON,
Conservateur de la Réserve
Naturelle du Sabot



Polygale à toupet (Polygala comosa),
plante découverte le 28 mai 2015
sur la Réserve du Sabot (cliché Patrick Viain)



Moto-club

Vie communale

FERMETURE DU CIRCUIT DU « SABOT » AUX ENTRAÎNEMENTS DE MOTOCROSS POUR LA PERIODE DU 1^{er} FEVRIER 2017 AU 31 AOÛT 2017

Dimanche 12 février 2017

Dimanche 26 février 2017

Dimanche 12 mars 2017

Dimanche 2 avril 2017

Lundi 17 avril 2017 (Lundi Pâques)

Dimanche 23 avril 2017

Dimanche 30 avril 2017

Lundi 1^{er} mai 2017

Dimanche 7 mai 2017

Lundi 8 mai 2017

Dimanche 14 mai 2017

Dimanche 4 juin 2017

Dimanche 18 juin 2017

Dimanche 9 juillet 2017

Dimanche 16 juillet 2017

Dimanche 23 juillet 2017

Dimanche 6 août 2017

Dimanche 13 août 2017

Dimanche 27 août 2017

Horaires des entraînements pour les dimanches et jours fériés ouverts de février à août :

- de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 18h00
- de 10h00 à 12h00 et 13h30 à 17h30 (juillet et août)

Ces mesures s'appliquent pour les activités pratiquées dans l'enceinte clôturée du terrain de moto cross. Le Moto Club Haut Saônois ne saurait être tenu pour responsable de toute pratique « sauvage » en dehors de ce périmètre.

Ce calendrier a été établi en accord avec la Municipalité de Frotey-lès-Vesoul.

Manifestations 2017 :

13 et 14 mai Championnat d'EUROPE 65-85cc et Championnat de France de 125cc et course Nationale Open.

RAPPEL : Le Moto Club Haut-Saônois dispose d'une Ecole de Moto Tout Terrain à destination des jeunes à partir de 6 ans (encadrement assuré par un Educateur Breveté Fédéral) – **Contact : ktmninja@gmail.com ou 06 32 88 08**

Site Internet : motoclubhautsaonois-vesoul.fr

Le Président, Christian GOUX



MOTO CLUB HAUT-SAÔNOIS
Maison des Associations
 Case Postale 1 • 53, Rue Jean Jaurès
70000 VESOUL
 Tél/Fax : 03 84 76 72 06
mchs@space-r.com



Vie communale



Aéroclub de la Haute-Saône

Dans le cadre de notre activité formation nous soutenons la formation au Brevet d'Initiation Aéronautique qui permet à des lycéens et des collégiens de se familiariser avec l'aviation afin d'en faire soit une activité professionnelle soit une activité de loisirs. Ainsi, nous avons accueilli 175 jeunes diplômés de toute la Franche-Comté le 3 juin dernier lors de la cérémonie de remise des diplômes parrainée par Olivier MASUREL, champion de France de voltige aérienne, champion d'Europe par équipe et vainqueur 2015 de la compétition mondiale des «World Acrobatic Games». Le Colonel Mailhol commandant la BA116, était présent. L'évènement a été couvert par France 3.

Plus directement l'aéroclub a fondé une école de pilotage reconnue par la Fédération Française Aéronautique. Cette école a pour but d'aider des jeunes de moins de 21 ans à obtenir leurs licences de pilotes à des tarifs préférentiels. Depuis 2004, 74 jeunes de moins de 21 ans ont été formés. Certains d'entre eux ont poursuivi une carrière dans l'aéronautique civile et militaire.

En 2016, 6 pilotes ont été brevetés chez les moins de 21 ans et les adultes.

Afin de faire connaître l'aviation au plus

grand nombre nous organisons depuis 2007 un évènement « Fais Nous Rêver » en faveur des enfants handicapés. Durant 3 jours du mois de juin nous proposons des baptêmes de l'air aux enfants scolarisés dans des institutions spécialisées en Haute-Saône. A ce jour, nous avons fait voler 1.745 enfants.

En plus de la formation notre aéroclub soutient le développement de l'aviation sportive en participant à des évènements régionaux, Rallye aérien de Besançon, de Gray, nationaux, challenge Grass Cockpit organisé par le Cercle Aérien du Parlement, championnat de France de pilotage de précision et internationaux, championnats d'Europe et du Monde de pilotage de précision. L'un des pilotes de l'aéroclub est membre de l'Equipe de France de pilotage de précision et participera aux championnats 2017.

Nous soutenons également les efforts faits par la Fédération Française Aéronautique et la Direction Générale de l'Aviation Civile concernant la mesure des bruits aériens en accueillant l'équipe en charge de ces mesures en 2016. A l'issue de la campagne de mesure de cet automne le site de l'Aérodrome du Sabot a été retenu comme site de mesure pour le Grand Est.

La Présidente, Marie-Élise PERRAUD



FRANCE
HICON
Signalisation



Le **partenaire**
de vos **projets**

Plus d'infos
www.hicon.fr

74 Route de Saint-Loup - 70000 VESOUL
 03 84 97 58 30  contact@hicon.fr

SIGNALISATION ROUTIÈRE :
Certifiée NF - Temporaire - Miroirs - Supports
Accessoires...

MARQUAGE AU SOL

SIGNALÉTIQUE :
Plaques et panneaux de rue - Numéros de maison
Circuits touristiques - Relais d'Informations...

MOBILIER URBAIN

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNÉE

SIGNALÉTIQUE COMMERCIALE :
Décorations de vitrines, véhicules, enseignes...

PANNEAUX AFFICHAGE VITESSE

Guillaume Tisserand un Frotéen à Hawaï !!!



L'Iron Man reste pour tout triathlète une épreuve mythique, surtout lorsque le cadre de celle-ci se déroule sur l'île américaine d'Hawaï.

Guillaume Tisserand, pompier de profession et triathlète confirmé au sein du GTVHS (Groupe Triathlon Vesoul Haute-Saône), a décroché sur l'année 2016 sa qualification pour cette épreuve internationale des plus relevée.

Habitant Frotey-lès-Vesoul, il était bien naturel que la Commune puisse le soutenir et l'encourager dans la concrétisation de son rêve : réaliser l'Iron Man.

Accompagné par Frédéric Tyrode, son collègue sapeur-pompier, ils sont venus à bout de cette course éprouvante et s'inscrivent dans la catégorie des «finishers» du championnat du

Mise à l'honneur

monde Iron Man. C'est le samedi 8 octobre dernier qu'ils ont tous deux pris le départ de cette course et ont dû parcourir précisément : 3,8 kms de natation, 180 kms de vélo et enfin 42 kms de course à pied. Parti avec pour objectif de finir dans les 100 premiers, Guillaume a fait bien mieux que cela puisqu'il se classe 44^{ème} de sa catégorie d'âge avec un temps de 9h36' et 46" !!! Il finit ainsi 222^{ème} au classement général de l'épreuve.

Entourés de leurs familles, de leurs amis, ils ont fêté à Frotey leur exploit.

Un conseil, si vous croisez Guillaume dans les rues de Frotey, ne tentez pas de le suivre...

**LOCATELLI
HABITAT**



**R.N. 19
70000 FROTEY-LÈS-VESOUL
Tél. : 03 84 75 65 50
www.locatelli-habitat.fr**

**SALLE D'EXPOSITION OUVERTE
DU LUNDI AU SAMEDI**

Mise à l'honneur

Michel Mourey jamais sans mon vélo

Longiligne et musclée, sa silhouette nous est familière.

Michel Mourey nous étonne, certains pensent l'envier, mais la question est toujours la même « que fait-il donc toujours sur son vélo ? ». Indissociable des deux roues il fait corps avec la mécanique dans une aisance empreinte de légèreté et d'harmonie.

Au-delà de la passion peut-être.

Il avoue rouler chaque jour de l'année hormis dix jours qu'il peut passer à l'hôpital en raison d'une mauvaise chute. Il totalise ainsi 30.000 kms sur route et 10.000 en VTT.

Rouler en solitaire, c'est la liberté absolue.

Libre comme l'air, sentir l'air sur le visage, s'attarder, respirer, regarder, sentir, ressentir, s'imprégner de sensations de bien être total, d'apaisement. C'est découvrir à chaque fois quelque chose de nouveau dans un endroit déjà mille fois traversé... le grain des routes, routes buissonnières, le vent, les odeurs, en symbiose avec la nature. Cette solitude recherchée, Michel l'exprime simplement en quelques mots « j'aime la nature ». L'été, ne part-il pas très tôt « à la fraîche » vers le ballon de Servance pour admirer un lever de soleil...

Modeste, il évoque les grands cols alpestres, le Mont Ventoux qu'il a gravi trois fois dans la



même journée par trois itinéraires différents, et en 2006, l'année olympique où la Fédération Française de Cyclisme l'invite à participer à la liaison Pékin-Shangäi. De temps à autre, il rejoint sa fille au Danemark qui l'accompagne en compétition.

Michel estime à 500.000 le nombre de kilomètres avalés au cours de ses sorties ; distance plus que flatteuse pour un amateur et loin d'être définitive, bien au-delà des sensations de fatigue, de douleur, de faim, pour apprécier toute la gamme des plaisirs que le vélo permet de goûter.

Bon vent Michel.

Citations du peloton :

✓ *Le Mont Ventoux : Posé sur sa plaine. Il ne commande aucune vallée, il ne fait passer nulle part. Il ne sert à rien qu'à être grimpé (Paul Fournel)*

✓ *Si la vieillesse est un naufrage, la bicyclette est certainement l'un des plus sûrs moyens d'éviter la noyade (Raymond Poulidor)*

✓ *Le vélo est une leçon permanente d'humilité (Louison Bobet)*

✓ *J'ai toujours aimé me faire opérer. Quand le chirurgien m'enlevait quelque chose, je me disais : Tu seras plus léger sur le vélo, tu grimperas mieux (René Vietto)*

✓ *Une erreur courante consiste à penser que le vélo est le mari de la bicyclette. C'est faux. C'est son amant (Pierre Desproges)*

✓ *Il est idiot de monter une côte à bicyclette quand il suffit de se retourner pour la descendre (Pierre Dac)*





Mise à l'honneur

Personnalités de l'année de Vesoul et de l'Agglomération

Au cours de la cérémonie des vœux, le Député-maire Alain Chrétien a comme chaque année mis à l'honneur des figures de la ville et de l'agglomération vésulienne.



Parmi les six personnes honorées, deux jeunes porte-drapeaux de Froty, présents aux cérémonies depuis plusieurs années.

C'est Thomas Oudot, Adjoint à la Citoyenneté qui a dressé leurs portraits.

Paul-Armand et Émilien Andrianasolo

« Ces jeunes habitants de l'Agglomération de Vesoul vont être mis à l'honneur ce soir. Sensibilisés dès leur plus jeune âge à l'histoire et au devoir de mémoire par leur famille, ils ont fait le choix d'être porte-drapeaux. Cette mission est hautement symbolique puisque le porte-drapeau rend hommage, au nom de la Nation fran-

çaise, aux combattants et aux disparus.

Paul-Armand Andrianasolo, 21 ans, et son frère **Émilien**, 14 ans, habitent à Froty-lès-Vesoul. Ils sont les fils de Frédérique, professeur des écoles, et de Pascal, dentiste.

Paul-Armand est porte-drapeau depuis juillet 2009 après avoir pris contact avec l'office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Il a d'abord participé aux cérémonies pour la commune de Froty-lès-Vesoul. Depuis 2010, il est porte-drapeau pour le comité du Souvenir français Grand Vesoul.

En juin 2013, Paul-Armand, élève du lycée Les Haberges, a obtenu son baccalauréat scientifique, option mathématiques, avec la mention « très bien ». Il est actuellement en 4^{ème} année d'études en chirurgie dentaire à la faculté de médecine de Strasbourg. Depuis septembre 2016, Paul-Armand établit des vacances à la clinique dentaire de Strasbourg. Passionné notamment par l'aéronautique, Paul-Armand est membre de l'aéroclub de la Haute-Saône et a une centaine d'heures de vol à son actif.

Émilien a porté le drapeau pour la 1^{ère} fois les 1^{er} et 11 novembre 2011 à l'âge de 9 ans, en remplacement d'un porte-drapeau absent. L'année suivante, il a été porte-drapeau de Rhin et Danube. Depuis 2016, Rhin et Danube ayant rejoint le Souvenir Français, Émilien est aussi porte-drapeau au comité du Souvenir Français du Grand Vesoul.

Élève de 3^{ème} au collège Jean-Macé, Émilien nourrit le rêve d'habiter au bord de la mer et d'exercer le métier de guide de pêche ou de marin pêcheur. Il pratique la pêche en rivière et en mer, le surf, la natation et la randonnée. »



Paul-Armand

Émilien

Disparitions



*Mesdames Bernard, Macherac, Courant, Millot
et le Maire à une Assemblée Générale*

Andrée Millot

Native des Vosges, Andrée est arrivée très jeune à Vesoul où elle s'installe au Foyer Aubry afin d'assurer son avenir professionnel.

Plus tard elle fait la connaissance de Jean Millot, commerçant rue Georges Genoux et l'épouse le 22 avril 1957 à Frotey où ils s'établiront définitivement.

Toute sa carrière se déroule à la Préfecture de la Haute-Saône en qualité de Chef de Bureau.

Retraitée, elle partage son temps libre avec ses deux sœurs « les Dames Contaut-Aubry » qui tiennent une mercerie Grande Rue et un bureau de tabac Route de Colombe, ainsi qu'avec Madame Forterre au Sabot.

Très sensible au lien social et à ses valeurs, elle siège durant 50 années au Centre Communal d'Action Sociale du village en qualité de membre représentant l'administration.

En 2005 au départ de Lucien Coley, elle reprend la présidence du Club des Anciens ; qu'elle assumera avec compétence et dynamisme jusqu'à son départ à la maison de retraite de Villersexel.

Présente au village à toutes les manifestations, personne discrète, elle a toujours écarté les honneurs et les distinctions qu'elle aurait pu recevoir pour ses qualités et son humanisme.

Elle nous a quittés, avec nos regrets...



Michel Rondot, Figure de l'Union Sportive de Frotey

Déjà marquée par la disparition, quelques semaines plus tôt, de l'un de ses piliers, Pierre Legendre, l'Union Sportive de Frotey-lès-Vesoul a, le 3 janvier 2017, eu la douleur de perdre son ancien Président, Michel Rondot.

Figure emblématique du Club, Michel en était le socle et la mémoire.

Après la dernière Guerre Mondiale, Michel est joueur dans l'équipe fanion, contribuant à l'éclosion de l'Union Sportive et à sa réputation dans la région. Ses récits sur les matchs mémorables disputés à cette époque, et sur l'ambiance qui régnait pendant et après les compétitions, font partie de l'histoire du Club.

En 1953, à 23 ans, il devient Président pour une saison. Il reprendra ce poste à deux reprises, pour une durée totale de présidence de 13 années.

Son empreinte ne se limite pas au terrain. Il gère avec beaucoup de rigueur la Buvette du Club et, pendant de longues années, la location de la Salle des Sports.

Homme parfaitement intègre, au caractère bien trempé, Michel forçait le respect, tout en fuyant les honneurs. Il ne souhaitait apparaître nulle part : ni éloge, ni photo, ni médaille.

C'est aussi avec cette discrétion qu'il nous a quittés en ce début 2017.

Michel fut également conseiller municipal de 1971 à 1983, période qu'il marqua de sa personne.

Le Président, Laurent GARNIER

En bref...



Les déchets

La collecte des déchets est assurée par les services de la Communauté d'Agglomération de Vesoul. Les dates font l'objet de la production d'un calendrier annuel distribué en fin d'année dans toutes les boîtes aux lettres et disponible également sur le site internet de la commune. N'oubliez pas de vous y référer en particulier pour les jours fériés qui peuvent engendrer des modifications des jours de collecte.



Depuis le 1^{er} juin 2016, le tri se simplifie et vous pouvez mettre tous vos emballages dans le bac jaune (pots de yaourt, barquettes alimentaires, films en plastique ...). Pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur le site du **SYTEVOM** - www.sytevom.org

En cas de non collecte de bac (Ordures Ménagères ou Tri) mais aussi pour obtenir un bac de Tri d'un plus gros volume suite au passage aux nouvelles consignes de tri, n'hésitez pas à prendre contact avec la **CAV : 03 84 68 45 17 - www.vesoul.fr**

Autorisation de sortie du territoire

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Il est téléchargeable à l'adresse suivante : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>

Le formulaire doit être accompagné de la

Communication

photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

Trésorerie d'Echenoz-la-Méline

A plusieurs reprises au cours de sa carrière, **Jean-Paul Ponchon** fut notre « percepteur » à la trésorerie d'Echenoz-Noroy-Colombier. Il vient d'être nommé Inspecteur des Finances Publiques de Lure et environs à compter du 1^{er} janvier 2017.



Cette promotion amplement méritée, reconnaît les qualités d'un fonctionnaire de l'Etat, travailleur, disponible, proche des collectivités, à la pointe de la dématérialisation.

C'est **Marie-Anne Agnel** Inspecteur divisionnaire, qui lui succède en qualité de comptable de la trésorerie d'Echenoz.

Nous lui souhaitons une parfaite réussite.

Depuis le 1^{er} septembre 2016, il n'est plus possible de régler en espèces à la trésorerie d'Echenoz-la-Méline. Pour toute opération en espèces, vous devez vous rendre à la Direction Départementale des Finances Publiques, 8 Place Pierre Renet à Vesoul.

Pour rappel, les horaires d'ouverture au public de la trésorerie d'Echenoz sont les suivants :

Lundi, mardi et jeudi : 8h30-12h et 13h30-16h
Mercredi et vendredi : 8h30-12h

Nouvelle procédure de dépôt et d'instruction des demandes de cartes nationales d'identité



La nouvelle démarche pour effectuer une demande de carte d'identité devrait entrer en vigueur courant mars 2017. Le Ministère de

Communication

l'Intérieur ayant engagé une réforme de la délivrance des titres, la procédure des cartes d'identité sera identique à celle appliquée actuellement pour les passeports.

Concrètement, les usagers souhaitant faire ou renouveler leur carte d'identité devront se présenter auprès des mairies dotées du dispositif de recueil servant déjà pour les passeports biométriques.

Des informations plus précises vous seront communiquées dès lors que nous connaîtrons la date d'entrée en vigueur. Avant cette date, vous pourrez continuer de déposer vos demandes à la mairie de votre commune de résidence.

Population en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017

Frotey-lès-Vesoul voit le nombre de ses habitants augmenter, il passe de 1.450 à 1.471 habitants. (Source INSEE – décembre 2016)

Rentrée scolaire 2017 – Inscriptions

Les inscriptions sont reçues en Mairie sur présentation du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant. Un certificat d'inscription sera délivré pour remise au directeur de l'école concernée.

Maternelle – âge d'admission

- Enfants nés en 2012, 2013 et 2014
- Enfants nés en 2015 : ils seront inscrits dans la limite des possibilités d'accueil et à condition qu'ils soient propres. Les couches ne sont pas autorisées à la sieste.

Les certificats d'inscription pourront être remis à la directrice de l'école maternelle et au directeur de l'école élémentaire, chaque jour après la classe.

Deux nouvelles sociétés s'implantent à Frotey

L. E. A. TP

Johann Bougardier a les travaux publics ancrés en lui, spécialité voirie. La connaissance et la pratique du métier, l'expérience, il l'acquière dans une grande entreprise de TP durant 17 années, jusqu'en 2013, date à laquelle il décide de s'installer à son compte.

En juillet 2016, il implante son entreprise au 4 Rue de Bayard.

Sous l'appellation L. E. A. TP (prénom d'une de ses filles), il réalise pour les collectivités et particuliers tous les travaux de voirie et aménagements extérieurs disposant à cet effet de matériels adaptés permettant d'accéder aux endroits difficiles.

Comme tous les artisans il ne compte pas ses heures d'autant plus qu'exigeant pour lui-même il met un point d'honneur à produire un travail parfait.

Avec son savoir-faire, souhaitons-lui une activité prospère.



L.E.A TP
Lifting Embellissement Aménagement
Mr BOUGARDIER Johann

Travaux Public
Goudronnage, enrobé, bordures, pavés,
terrassment, assainissement

4 rue de Bayard - 70000 FROTEY LES VESOUL
06 24 51 22 51 mail. lea.tp@sfr.fr



Communication

LA MAISON DU PNEU MARIOTTE

C'est au début de l'année 2016, que l'entreprise s'est installée dans ses nouveaux locaux situés Avenue de l'Ancienne Mairie à Frotey. En lieu et place du garage SODIVI 70 et après quelques semaines de travaux, la Maison du Pneu Mariotte a débuté son activité.

Spécialiste de la vente et de la réparation de pneus sur le département de la Haute-Saône, l'entreprise familiale compte 45 salariés et directement, 5 rattachés sur notre commune.

Bienvenue à cette nouvelle activité !



Historiquement installée dans le quartier du Montmarin à Vesoul, la Fédération ADMR a souhaité offrir à ses collaborateurs un nouvel environnement de travail plus en harmonie avec les valeurs de l'association : moderne, humain et convivial.

Acteur majeur de l'aide à domicile dans le département de la Haute Saône depuis plus de 60 ans, l'ADMR est très engagée auprès des populations locales. En relation au quotidien avec les partenaires et acteurs locaux, ses 25 associations locales créent animent et mettent en œuvre les services à domicile afin de répondre parfaitement aux besoins.

Quelques chiffres au plan départemental : 400 bénévoles, 1.086 salariés œuvrent au quotidien pour intervenir auprès de 13.500 personnes.

Pour un besoin ponctuel et ou à long terme, l'ADMR vous propose une très large palette de

Le Centre de Santé et de Médecine Préventive de la CPAM devient le siège de l'ADMR Haute-Saône.

Une très bonne nouvelle pour notre commune avec l'arrivée de l'ADMR dans les locaux libérés par la CPAM.

Depuis le 1^{er} décembre, la Fédération ADMR s'est installée à FROTEY LES VESOUL, dans les anciens locaux du centre de prévention santé de la CPAM. 34 salariés administratifs sont présents sur ce site.





LA MAISON DU PNEU MARIOTTE

BESANÇON - PONTARLIER - DOLE - GRAY - LUXEUIL
VESOUL - NEUFCHÂTEAU - LUXEUIL CENTRE AUTO ADDAX

Communication

services déclinée en 4 gammes de services :

- La gamme DOMICILE
- La gamme FAMILLE
- La gamme AUTONOMIE
- La gamme SANTE

Il est à souligner que la Fédération ADMR de la Haute-Saône est partenaire de la commune de Frotey les Vesoul qui lui a confié par délégation de service public la gestion et l'animation de sa Micro-crèche « Les P'tits Sabots » depuis septembre 2013.



Contact : Fédération ADMR de la Haute-Saône
30 Rue Marcel Rozard - 70000 Frotey-les-Vesoul
Tél : 03 84 97 15 50
Courriel : info.fede70@admr.org

Permanence téléphonique du lundi au vendredi :
de 8h30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Présence Verte

Présence Verte propose des solutions adaptées pour maintenir votre autonomie, chez vous ou en dehors de votre domicile, en toute sécurité (téléassistance, détecteur de chute...). Le Centre Communal d'Action Sociale de Frotey prend à sa charge 50 % de l'abonnement.

**Renseignements au 03 84 75 07 93
ou www.presenceverte.fr**

En bref...



Micro-coupure

ENEDIS confirme qu'aucun incident relatif à l'alimentation électrique du secteur de Frotey n'a été observé depuis début septembre et ce suite à l'intervention de leurs équipes techniques en août dernier, sur un défaut d'isolement de l'autotransformateur du secteur.

ENEDIS rappelle toutefois que les interruptions brèves de l'alimentation électrique sont dues au fonctionnement normal des protections dont est équipé le réseau moyenne tension (20.000 volts) afin d'éliminer les défauts fugitifs et d'éviter des interruptions de fournitures plus longues.

Concernant les appareils sensibles au phénomène décrit précédemment il est toutefois possible de se prémunir par la mise en place d'un onduleur.

Entretien et maintenance de la ligne 20 KV départ Colombe poste Pusy

ENEDIS porte à la connaissance des habitants que des travaux d'élagage et d'abattage d'arbres entrepris dans le cadre du plan d'entretien et maintenance de la ligne, vont débuter sur le territoire de la commune **à dater du 16 janvier 2017**. Ces travaux ont été confiés par ERDF à la SARL Bourassin-Schouwey de Luxeuil-lès-Bains.

ED COIF
Hommes, femmes, enfants
Tel : 03 84 76 76 05
28 Rue Marcel Rozard 70000 Frotey les Vesoul
Du mardi au vendredi : 9h00 à 18h00
Le samedi 8h30 à 14h00



Communication

Rappel : Les rémanents issus de l'élagage sont rangés et laissés à disposition du propriétaire du terrain à qui ils appartiennent, l'entreprise n'est pas tenue d'évacuer les produits de coupe.

Taxe d'aménagement et abri de jardin



Les nouveaux tarifs au mètre carré de la taxe d'aménagement ont été fixés par un arrêté publié au Journal Officiel du 15 novembre 2016. Le montant 2017 de la valeur forfaitaire est donc de 705 € le mètre carré (contre 701 € en 2016).

La taxe d'aménagement est calculée de la façon suivante :

surface taxable x valeur forfaitaire x taux fixé par la collectivité*

(*composé d'une part communale et d'une part départementale)

Exemple pour un abri de jardin de 20 m² :

20 m² x 705 € x 3,08 %

(3 % de part communale + 0,8 % de part départementale)

soit une taxe d'aménagement d'un montant de 434,28 €

Contre les cambriolages,
les bons réflexes !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Opération Tranquillité Vacances

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande sur place, au commissariat, plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Pour gagner du temps, il est possible de télécharger le formulaire sur le site internet de la commune www.frotey-les-vesoul.fr - rubrique « informations pratiques » afin de le remplir avant de vous rendre sur place pour finaliser votre demande.



 **SSANGYONG**

COURANT AUTOMOBILES

Espace de la Motte - 70000 Vesoul

03 84 75 20 69

www.ssangyong.fr

Vos démarches administratives



Besoin d'un document et vous ne savez pas auprès de qui vous adresser ?

Voici un récapitulatif des informations concernant les documents les plus sollicités :

Document souhaité	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Copie ou extrait d'acte de naissance	A la Mairie du lieu de naissance*	Pièce d'identité	Gratuit
Extrait d'acte de mariage	A la Mairie du lieu de mariage*	Indication : nom, prénoms des époux et date du mariage	Gratuit
Extrait d'acte de décès	A la Mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt*	Indication : nom, prénom et date du décès	Gratuit
Casier judiciaire (extrait n° 3)	Casier Judiciaire National* 107 Rue du Landreau 44317 NANTES CEDEX 9	Indication : nom, prénoms, date et lieu de naissance	Gratuit
Carte d'Identité (valable 15 ans pour les personnes majeures 10 ans pour les personnes mineures)	Jusqu'en mars 2017 : à la Mairie du domicile Après cette date : Mairie équipée d'une station biométrique	Pour une 1 ^{ère} demande : - cerfa n° 12100*02 - 2 photos d'identité aux normes - copie intégrale de l'acte de naissance - justificatif de domicile Autres cas : nous consulter	Gratuit (si vol ou perte : timbre fiscal de 25 €)
Passeport	Toute Mairie équipée d'une station biométrique	Pour une 1 ^{ère} demande : - cerfa n° 12100*02 - carte d'identité valide - une photo d'identité - justificatif de domicile Autres cas : nous consulter	86 € (timbres fiscaux) pour une personne majeure
Second livret de famille	A la Mairie du domicile	Formulaire de demande à remplir	Gratuit
Légalisation de signature	A la Mairie du domicile	Signature à apposer à la Mairie sur présentation d'une pièce d'identité	Gratuit
Inscriptions sur les listes électorales	A la Mairie du domicile avant le 31 décembre*	- pièce d'identité - justificatif de domicile	Gratuit

* peut être réalisé en ligne sur le site : www.service-public.fr



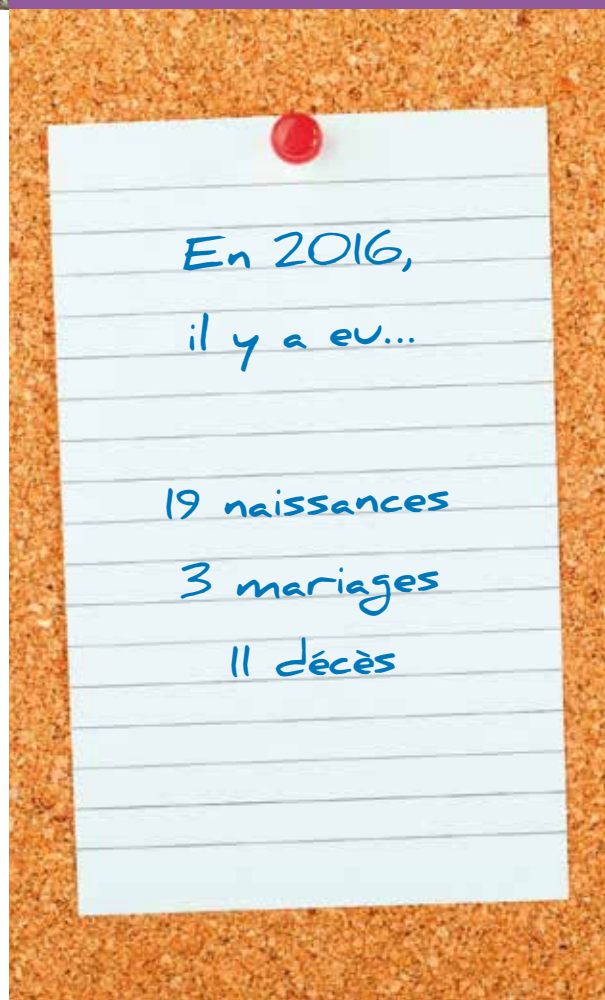
Etat civil



Naissance

Ewan PELTIER,
né le 8 novembre 2016 à Vesoul

Loïs TINCHANT,
né le 6 janvier 2017 à Vesoul



En 2016,
il y a eu...

19 naissances

3 mariages

11 décès

Décès

Henri CHANTECLAIR,
décédé le 20 mai 2016

Colette GIRARDIN
épouse RONDOT,
décédée le 29 mai 2016

Jeannine LANGROGNET
veuve ABOURA,
décédée le 4 septembre 2016

Claude BRIENNE,
décédé le 11 septembre 2016

Joselyne DIRAND
veuve LAURENT,
décédée le 21 novembre 2016

Michel RONDOT,
décédé le 3 janvier 2017

André JEANNOUTOT,
décédé le 16 janvier 2017

Écoles / Petite enfance

Élémentaire : 03 84 75 62 25

Maternelle : 03 84 76 69 22

Accueil périscolaire : 03 84 75 77 81

Micro-crèche

« Les P'tits Sabots » : 03 84 68 07 24

Service technique

Tél. 03 84 76 42 66

SPA Dampvalley-lès-Colombe

Tél. 03 84 78 73 98

Association Haut-Saônoise de Protection Animale

Piégeage et stérilisation
de chats errants : 06 72 44 91 88

Déchetteries

Quincey - Tél. 03 84 75 43 05

Pusey - Tél. 03 84 76 02 11

Location Salle des Sports

US Frotey - Tél. 06 26 17 83 01

Maison des Associations

Tél. 03 84 76 22 41

Etamine – VBus

Appel gratuit depuis un fixe
Tél. 0 800 09 99 39

URGENCES

Médecin de garde : 39 66

Pharmacie de garde : 32 37

Commissariat de Vesoul : 03 84 96 34 00

Centre antipoison
de Strasbourg : 03 88 37 37 37

15 : SAMU

17 : POLICE

18 : POMPIERS

112 : APPEL D'URGENCE EUROPEEN

114 : SOURDS ET MALENTENDANTS

115 : SANS ABRI

119 : ENFANCE MALTRAITEE

116000 : ENFANTS DISPARUS

Répertoire téléphonique

Mairie

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Fermé au public les mardis après-midi

Tél. 03 84 75 07 45

Fax 03 84 75 07 40

Mail : frotey-les-vesoul@vesoul.fr

Site internet :

www.frotey-les-vesoul.fr

**Le Maire reçoit sur rendez-vous,
contact le matin de préférence**

AIDE / SOUTIEN

Fil Santé Jeunes 0800 235 236

Service anonyme et gratuit

SAFED 03 84 76 00 10

Service d'Aide aux Femmes en Difficulté

Maltraitance personnes âgées

Victimes ou témoins 39 77

(du lundi au vendredi de 9h à 19h)

Sida Info Service 0800 840 800

**Centre de Soins d'Accompagnement
et de Prévention en Addictologie**

(et aide à l'entourage)

Site 1 : Alcoologie - tabacologie

03 84 76 75 75

Site 2 : Usagers de drogues - Addic-
tions sans substances (jeu - cyberdé-
pendance)

03 84 76 62 62

**Pour les aidants et les personnes
âgées en perte d'autonomie**

0 820 10 3939



Championnat de France de Cyclisme : Juin 2016





Mairie de Froty-lès-Vesoul - 22 rue Marcel Rozard - 70000 FROTEY-LÈS-VESOUL
Tél. 03 84 75 07 45 - Fax 03 84 75 07 40 - Mail : froty-les-vesoul@vesoul.fr
www.froty-les-vesoul.fr

